

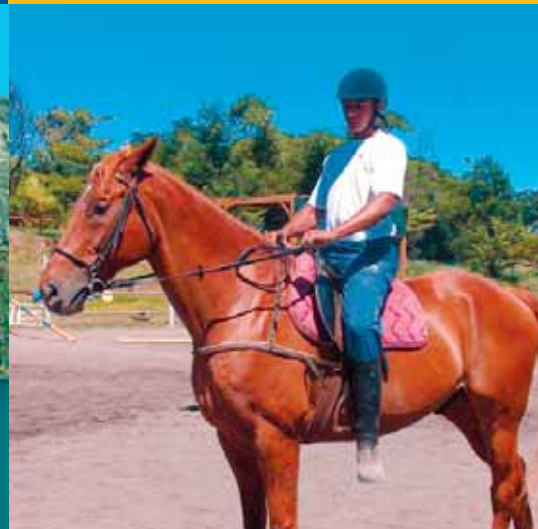
# Cinq communes à la Une

n° 7 - mai 2006

magazine intercommunal du Territoire de la Côte Ouest



Dossier  
Route Hubert Delisle



Territoire de la Côte Ouest  
Saint-Leu - Trois-Bassins - Saint-Paul - Le Port - La Possession

Ce nouveau numéro de Cinq Communes à la Une vous tient au courant de l'avancée des grands projets du TCO mais aussi de ses actions quotidiennes au service de la population de l'Ouest.

L'aménagement prendra désormais en compte une dimension essentielle de notre territoire: le paysage; comme vous l'explique l'article sur la charte paysagère proposé en page 5. Élément de notre patrimoine et outil à part entière de notre développement, la route Hubert Delisle fait l'objet d'un programme d'aménagement que nous vous invitons également à découvrir ici.

Formation aux courses hippiques, étude de définition de l'hippodrome, étude d'aménagement des friches industrielles de Vue Belle et de Savanna, création d'un comité pour optimiser l'accueil des croisiéristes... notre journal vous propose un tour d'horizon des principales actions menées par le TCO en matière de développement économique et touristique.

Le premier bilan très encourageant des cyberbases retiendra sans doute lui aussi toute votre attention, tout comme les nouvelles mesures prises dans le domaine du transport: ticket unique sur tout le réseau Éolis, futur schéma directeur pour le développement du vélo sur notre territoire, rénovation de la gare routière de Saint-Paul...

En matière d'environnement, nous vous rappelons qu'à l'heure où le bilan de la collecte sélective fait apparaître des résultats très satisfaisants, de nouveaux calendriers pour les communes de St Leu, Trois-Bassins et St Paul viennent d'être déposés dans les boîtes aux lettres. Pensez à adopter de nouveaux réflexes car les jours de ramassage changent, et n'oubliez pas, bien sûr, les bons gestes de tri et de lutte « anti-chikungunya »!

Jean-Luc Poudroux  
Pierre Heideger  
Alain Bénard  
Jean-Yves Langenier  
Roland Robert

## sommaire

- P.2 .....Route Hubert Delisle
- P.3 .....Première ligne droite pour l'hippodrome  
Cavalliers d'entraînement
- P.4 .....« Welcome » aux croisiéristes
- P.5 .....Charte paysagère
- P.6 .....Schéma Directeur Intercommunal Vélo
- P.7 .....Éolis. Le bus a le ticket... unique!
- P.8 .....En bref

## Aménagement

# Route Hubert Delisle : un projet en bonne voie



**Créée il y a plus d'un siècle et demi, la route Hubert Delisle se caractérise aujourd'hui par des sites naturels, un équilibre social et un tissu économique fragiles. La démarche de développement durable portée par le TCO et le Commissariat à l'Aménagement des Hauts a permis de déterminer deux axes de développement pour la portion ouest de la RD3 : « une route ligne de vie » et « un itinéraire touristique ».**

### Une démarche participative

De nombreuses rencontres ont été organisées depuis juillet 2005, afin de favoriser l'intervention des acteurs locaux, dans un esprit de démocratie participative. Le 9 mars dernier, un forum a réuni à Trois-Bassins: partenaires institutionnels, conseils de quartiers, associations et riverains. La réflexion a porté sur la diversité des problématiques que rencontre la zone des hauts de l'ouest, desservie par la route Hubert Delisle.



Forum à Trois-Bassins.

### Une route « ligne de vie »

Cheminaut à travers une mosaïque de terroirs, cette route traverse alternativement espaces à vocation agricole, dont elle marque la frontière entre culture de la canne et prairies, et petites centralités. « Dans un contexte d'habitat dispersé, de succession de bourgs exempts de centres-villes, la route fait pour les habitants office d'espace public, de ligne de vie ». Les réponses publiques doivent tenir compte de cette urbanisation peu structurée, éloignée des centres-villes et répondant difficilement aux économies d'échelle. Six orientations stratégiques ont donc été retenues:

- Améliorer les déplacements le long de la route et sécuriser ses abords.

- Répondre aux besoins de l'habitat par une offre structurée.
- Dynamiser l'économie locale et l'emploi.
- Améliorer et structurer l'offre en transport public.
- Structurer le territoire autour de ses centralités.
- Replacer l'Homme au cœur du territoire.

### Un produit touristique « Hubert Delisle »

Cet itinéraire de 37 km possède des atouts certains à valoriser tant en matière d'histoire, de patrimoine, de culture, de paysage que d'agrotourisme. Il convient en effet de replacer la route Hubert Delisle dans son environnement rural afin que les touristes puissent aller à la rencontre du « terroir ».

Cet axe est également un lien entre les différents pôles écotouristiques en amont, au niveau de la forêt des Tamarins.

Trois points d'accès privilégiés (probablement au rond-point Bac Rouge, à Trois-Bassins, et au Plate Saint-Leu) signalés depuis la RN1 permettront d'y accéder ou de le découvrir « par portions ». Les nombreuses structures touristiques qui ont vu le jour ou sont en gestation laissent présager une véritable perspective de développement économique pour les hauts.

Pour qu'il puisse devenir un itinéraire touristique à part entière, il sera nécessaire d'optimiser l'entretien de la chaussée et des abords, la résorption des points noirs paysagers et de créer des points d'arrêt.

Le tourisme étant un enjeu régional relayé par le TCO, l'intercommunalité a l'ambition de développer, outre le tourisme littoral, un produit Grand Ouest tourné également vers ses Hauts.

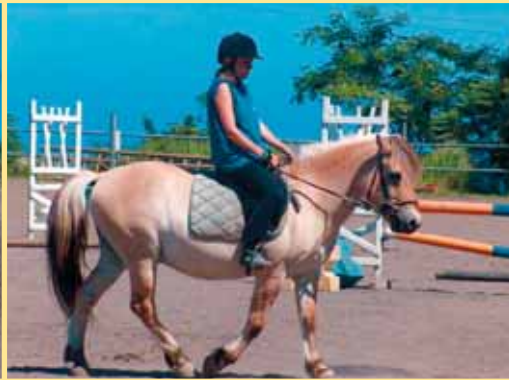
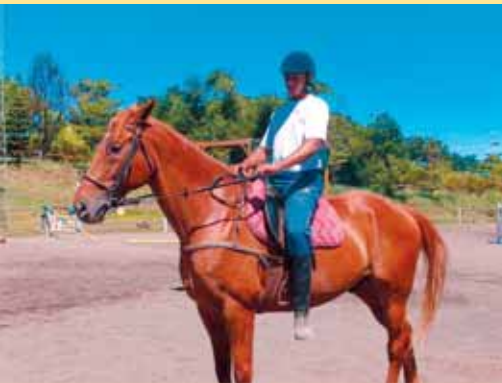
## 151 ans déjà

Le gouverneur Louis-Henri Hubert Delisle a lancé en 1855 la construction d'une route destinée à relier et structurer les territoires des Hauts de La Réunion, et à lutter contre la déforestation. Ce chemin de ceinture qui devait, à l'origine, faire le tour de l'île, ne se compose en fait que de quatre tronçons discontinus qui forment la « RD 3 ».

À l'ouest, elle serpente sur 37 km à 800 m d'altitude, depuis le RD4 au niveau de Bois de Nèfles Saint-Paul jusqu'au Plate Saint-Leu.

## Première ligne droite pour l'hippodrome

Le conseil communautaire du TCO réuni le 20 mars dernier a désigné les trois équipes qui auront à « plancher » sur le projet d'hippodrome et de futur parc urbain des rives de la Rivière des Galets. Ces équipes constituées d'architectes, programmeurs, urbanistes, économistes et paysagistes réunionnais et métropolitains pourront faire preuve d'une créativité débridée. Dans un second temps en effet, le fruit de leurs réflexions permettra d'établir un cahier des charges commun qui leur sera à nouveau soumis. Chacune pourra alors approfondir sa réflexion pour présenter une programmation du parc urbain et de l'hippodrome. La sélection du projet final parmi les trois propositions aura lieu au cours du dernier trimestre 2006.



*Démonstration des élèves de la promotion 2005-2007 de la section CAPA «soigneurs d'équidés» du CFAA de Saint-Paul (antenne de Saint-André), le 16 février dernier, au centre équestre de Saint-Gilles-Les-Hauts pour les représentants de l'AFASEC / CFA de Laval.*



## Cavalier d'entraînement, une opportunité à saisir

Le métier de lad-jockey ou cavalier d'entraînement peut constituer une réelle opportunité pour les jeunes Réunionnais. Une vingtaine d'entre eux vont être sélectionnés chaque année pendant trois ans pour suivre une formation dans des établissements métropolitains très prisés.

En vue de l'ouverture du futur hippodrome de La Réunion, mais aussi parce que le marché métropolitain est fortement demandeur, le TCO, le Département et la Région ont donné mission au Centre de Formation des Apprentis agricoles de Saint-Paul de mettre en place les cursus de formation aux métiers des courses hippiques, d'informer les jeunes sur ces métiers et plus particulièrement sur le métier de lad-jockey ou cavalier d'entraînement.

Les jeunes de plus de 14 ans, fortement motivés et passionnés par le cheval peuvent poser leur candidature auprès du CFA de Saint-Paul qui effectue les présélections. Douze d'entre eux intégreront à la rentrée prochaine l'AFasec, école d'excellence des courses hippiques. Huit rejoindront le CFA de Laval, spécialisé dans les métiers de courses hippiques. Deux autres groupes de vingt seront sélectionnés en 2007 et 2008. Les formations durant trois ans en moyenne, les premières promotions seront opérationnelles pour l'ouverture de l'hippodrome qui devrait permettre la création d'une soixantaine de lads-jockeys.

**Pour en savoir plus et passer les premiers tests de sélection, adressez-vous au CFA agricole de Saint-Paul – antenne Est :**

**1019, chemin Patelin  
97440 Saint-André**

**Tél. : 02 62 46 15 02**

**Fax : 02 62 46 00 92**

**E-Mail : [cfa.st-paul@educagri.fr](mailto:cfa.st-paul@educagri.fr)**

## « Welcome » aux croisiéristes

Plus de 30 bateaux de croisières ont accosté à La Réunion sur la saison 2005-2006. En constante croissance, le nombre de croisiéristes a dépassé l'an dernier les 8000 touristes. Si 60 à 80 % d'entre eux bénéficient déjà d'excursions vendues à bord du bateau, près de 2000 d'entre eux souhaitent visiter l'île par leurs propres moyens. « Le TCO a créé un comité technique de croisière pour appuyer l'offre proposée par l'Office du Tourisme de La Possession.

Il a déjà mis en place quatre dispositifs d'accueil permettant d'activer un certain nombre de services en fonction de la taille des bateaux. Il travaille aussi à l'élaboration d'une charte qualité pour tous les professionnels du tourisme (taxiteurs, réceptifs, restaurateurs...) dans laquelle il entend mettre l'accent sur la qualité de l'accueil, avec par exemple : une pratique de l'anglais, l'acceptation de monnaie étrangère, la disponibilité, la réactivité et le sourire...

## Une vocation économique pour les friches industrielles

Deux chantiers de réhabilitation de friches industrielles sont en œuvre :

- le premier sur l'ancienne usine de Vue Belle : à mi-course entre la nouvelle piscine municipale et la future zone d'activité du TCO (où 2000 m<sup>2</sup> d'ateliers verront le jour d'ici la fin de l'année) ; la réflexion en cours doit permettre de programmer les besoins complémentaires en bureaux et équipements publics.

- le second sur l'ancienne usine de Savanna pour accompagner le projet de CBO Territoria qui prévoit de livrer prochainement 8000 m<sup>2</sup> de bureaux. L'action du TCO en partenariat avec CBO, la Caisse des Dépôts et la SODIAC consiste à proposer une offre complémentaire en immobilier d'entreprises et à proposer un aménagement cohérent de l'ensemble du secteur.

Travaux à l'ancienne usine Savanna.



## Charte intercommunale paysagère, patrimoniale paysagère et architecturale

### Une charte pour la qualité du cadre de vie dans l'ouest

Cette charte a pour objectif d'améliorer la qualité des aménagements et de notre cadre de vie. Elle constitue un engagement moral de tous les cosignataires (services de l'État, collectivités locales, associations...) sur des objectifs de préservation et de mise en valeur des paysages de la côte ouest.

Elle se compose de trois parties : ce que sont les paysages du TCO aujourd'hui ; comment ils évoluent ; ce que l'on souhaiterait qu'ils deviennent. La phase diagnostic vient de se terminer, faisant apparaître 23 « unités de paysages » réparties sur 5 « grands paysages », elle fait le bilan des sites et des éléments caractéristiques d'intérêt majeur ainsi que de ceux fragilisés ou non mis en valeur.

### Améliorer la qualité des paysages

Paysages naturels, urbains, ruraux, agricoles... forment le « cadre de vie » commun à tous. Or, aujourd'hui, les activités humaines sont puissantes, et le cadre naturel déjà largement transformé ne va cesser d'évoluer. Cette charte vise à proposer une « partition commune » à tous les acteurs de l'aménagement (communes, sociétés d'économie mixte, institutions, promoteurs...). Les communes pourront par exemple intégrer des préconisations de la charte à leur PLU (Plan local d'urbanisme). La charte constituera d'ailleurs le volet paysager du SCOT du TCO (Schéma de Cohérence Territoriale).

# Un outil au service de l'aménagement

Selon la métaphore de Bertrand Folléa et Claire Gautier, les paysagistes en charge de ce projet : « Si beaucoup de musiciens jouent ensemble dans une même salle sans aucune partition ni ligne mélodique communes... le résultat a toutes les chances d'être cacophonique. C'est finalement la même chose qui guette le territoire s'il n'y a pas de "partition commune" pour améliorer la qualité des aménagements et du cadre de vie. »

# Des solutions partagées

« Il ne s'agit pas de mettre le paysage sous cloche, explique Marylène Wagner de la Direction de l'aménagement du TCO. Grâce à cette charte, nous souhaitons éviter la banalisation des paysages et veiller à ce que les différents projets d'aménagement (infrastructures, équipements, grands projets...) se fassent en concertation avec la population et les décideurs et qu'ils s'intègrent au mieux dans leur environnement. » Comme le précise Bertrand Folléa : « Une réelle attente existe chez les nombreux acteurs de l'aménagement pour que la charte soit l'occasion de proposer des solutions partagées dont ils pourront tenir compte dans leurs projets. »

# Un territoire en pleine évolution

« Cette charte est d'autant plus importante que le TCO va être le théâtre de plusieurs grands projets (voir encadré), au point d'en faire peut-être l'une des micro-régions les plus évolutives de France. À condition qu'ils ne soient pas refermés sur leurs seuls objectifs principaux, ces projets offrent de réelles opportunités pour faire progresser le cadre de vie du TCO » concluent les paysagistes, à l'issue de cette première phase de diagnostic.

La deuxième phase de la charte proposera les grandes orientations à prendre en matière de gestion du cadre de vie au quotidien, et les opportunités à saisir au travers des grands projets d'aménagements. La troisième phase, enfin, permettra de décliner les principes d'actions selon des zooms et de rassembler les partenaires autour d'une vision commune sur le devenir possible des sites en question.

**Richement illustré, le rapport de cette première phase est consultable sur le site [www.tco.re](http://www.tco.re), rubrique « Nos Compétences : Aménagement »**

# Les cinq grands paysages du TCO

- Les plaines de Saint-Paul, Le Port et La Possession
- Le littoral balnéaire, du Cap la Houssaye à Saint-Leu
- Les pentes intermédiaires de la planèze
- Les hauts de l'ouest
- Le cirque de Mafate



Emplacement de la future route des Tamarins vers le Barrage, avec vue sur le littoral.

# Les grands projets

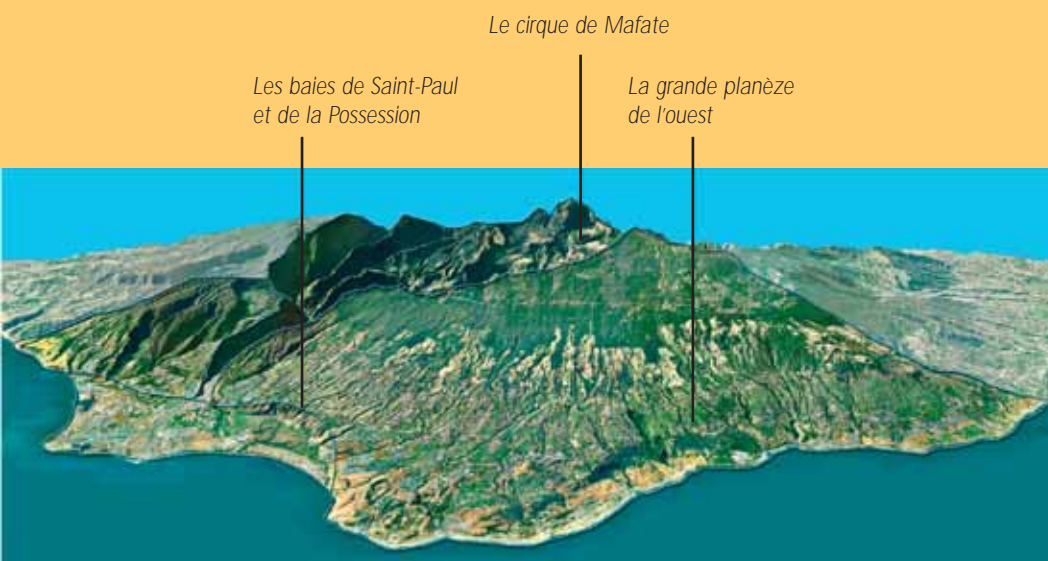
- Projets urbains avec le « cœur d'agglomération »
- Grands chantiers d'infrastructures avec la route des Tamarins et le projet Tram Train,
- Vaste transformation des terres avec le chantier du basculement des eaux et la mise en irrigation de milliers d'hectares.



Le chantier de la route des Tamarins au-dessus de la pointe des Châteaux.



Le site de la future zone d'activités de Piton Saint-Leu, proche de la route des Tamarins.



Vue générale du TCO

# Premier coup de pédale pour le Schéma Directeur Intercommunal Vélo

*Les élus du TCO ont souhaité que la communauté d'agglomération se positionne résolument pour le développement de l'usage du vélo sur son territoire. Une étude vient donc d'être lancée pour élaborer le Schéma Directeur Intercommunal Vélo (SDIV).*



Le TCO mène déjà des actions en faveur du développement de l'usage du vélo sur son territoire. Il cofinance à hauteur de 15 % les projets vélos. Il travaille par ailleurs sur des projets de voiries intercommunales favorisant outre les itinéraires cyclables, la circulation des bus et des piétons. Il a également participé à des actions ponctuelles comme l'implantation de stationnement vélo dans le cadre de la rénovation de la gare routière de Saint-Paul ; l'extension des services de location de vélos sur la ville du Port ou encore la mise en place d'un bus aménagé pour transporter des vélos vers le Maïdo par exemple.

## Une réelle cohérence

Ce schéma directeur devra bien entendu être en cohérence avec le Plan de Déplacements Urbains (PDU) du TCO, sa politique sportive, mais aussi les différentes études portant sur le sentier littoral, le cœur d'agglomération ou encore les itinéraires privilégiés favorisant la circulation des bus. Toutes les réflexions menées par les communes, le Département, la Région et l'État alimenteront également le SDIV, tout comme celles des associations officiant dans ce domaine. L'élaboration de ce document repose en effet sur la concertation.

## Un document très concret

Avec ce futur Schéma Directeur Intercommunal Vélo, le TCO entend soutenir de nouvelles initiatives en favorisant une cohérence intercommunale. Ce document fournira entre autres un programme d'actions portant sur :

- un réseau maillé et cohérent d'itinéraires cyclables,
- des équipements vélos tels que les stationnements,
- des services (location, gardiennage...),
- des mesures (normes des documents d'urbanisme, complémentarité avec les transports collectifs...),
- l'organisation d'événementiels,
- la mise en place d'une signalétique spécifique,
- la lutte contre l'insécurité routière,
- le vélo sur les pentes et dans les Hauts,
- le roller (comme mode alternatif de déplacement).
- des mesures pour la facilitation de l'acquisition de vélos,
- la complémentarité avec le « tour de l'île cyclable » envisagé par la Région à moyen terme
- la complémentarité avec le sentier littoral du TCO
- l'intégration du vélo dans les projets d'aménagement...

# Éolis : le bus a le ticket... unique !

**Tarifification unique, correspondance gratuite entre lignes, carnets de tickets, abonnements...**

**Le réseau Éolis va faire des heureux ! Grâce aux nouvelles tarififications mises en place, certains pourront même réaliser jusqu'à 50 % d'économie sur leurs trajets. Qu'on se le dise !**

Finies les tarififications différentes d'un réseau à l'autre sur le territoire du TCO et les casse-tête pour savoir combien va coûter tel ou tel déplacement. Envolés les comptes d'apothicaire pour régler deux courses se succédant... La mise en place d'une tarifification unique sur l'ensemble du réseau Éolis va vous changer la vie.

## De réelles économies

Aujourd'hui que vous circulez à La Possession, au Port, à Saint-Paul, à Saint-Leu ou à Trois-Bassins, le coût de votre ticket sera de 1,50 € dans le bus (1,30 € « au sol »). Autre nouveauté, qui devrait ravir plus d'un voyageur : votre ticket Éolis vous permet désormais, pendant une heure, de prendre une correspondance. Et ce n'est pas tout, le TCO a aussi pensé à ceux qui se déplacent régulièrement, en lançant des carnets de tickets et des abonnements à la semaine ou au mois. Les « grands voyageurs » vont faire de sacrées économies, certains jusqu'à 50 %.

## Une harmonisation tarifaire

« Il s'agissait avant tout de réaliser une harmonisation tarifaire sur tout le territoire qui disposait de trois types de tarififications différentes hérités de trois réseaux distincts », explique Daniel Thébault responsable du service transports. « Nous envisageons dans un second temps de trouver un accord tarifaire avec le réseau Car Jaune qui assure la liaison entre les communes du TCO. Pour l'heure, nous préparons l'harmonisation des tarifs scolaires pour la rentrée d'août-septembre ».

## Une surprise pour la rentrée

Les jeunes de Saint-Paul, Saint-Leu et Trois-Bassins découvriront donc dès la rentrée prochaine le principe d'une carte jusque-là uniquement en service sur les communes du Port et de La Possession. Disponible au « tarif scolaire », cette carte devrait, moyennant un petit supplément, offrir à son possesseur une « libre circulation » sur tout le réseau Éolis. Cette liberté sera sans doute très appréciée par ceux qui souhaitent rentrer chez eux quand les cours finissent plus tôt, ou qui ont envie d'aller voir un film ou des copains le mercredi et le week-end. Des réflexions sont également en cours pour d'autres catégories de personnes. D'ici là, un dernier petit truc pour faire des économies et gagner du temps, achetez vos carnets de tickets dans les agences Éolis et en gare routière plutôt que dans le bus.

Eolis partout pareil ! Les mêmes tickets pour tous		
	<b>Le ticket Jeune</b> accordé aux enfants scolarisés	<b>0.70 €</b>
	<b>Le ticket Marmaille</b> accordé aux enfants de 3 à 11 ans inclus	<b>0.70 €</b>
	<b>Le ticket dernière minute</b> à acheter dans le bus au prix fort	<b>1.50 €</b>
	<b>L'éco-ticket</b> à acheter dans nos agences à prix malin	<b>1.30 €</b>
	<b>Le ticket navette</b> à utiliser uniquement dans les navettes des centres villes	<b>1.10 €</b>
	<b>Le carnet futé</b> carnet de 5 tickets à acheter dans nos agences	<b>6 €</b>
	<b>Le carnet malin</b> carnet de 10 tickets que j'utilise quand je veux	<b>10 €</b>
	<b>Le Pass liberté</b> je l'utilise toute la semaine sans modération	<b>10 €</b>
	<b>Le Pass liberté +</b> valable pendant un mois j'économise à fond	<b>38 €</b>

## La gare routière de Saint-Paul pousse les murs

Deuxième de l'île après Saint-Denis, la gare routière de Saint-Paul a accueilli l'an dernier 1,8 million de passagers, en provenance de la commune, mais aussi de l'ensemble de l'île via le réseau Car Jaune. Ce trafic, en croissance notamment avec l'arrivée du réseau Éolis, tout comme la vétusté des lieux a conduit à un projet de rénovation de cet équipement essentiel.

« La gare va être agrandie en annexant des terrains limitrophes. Nous allons également augmenter les surfaces des locaux situés au centre et remettre en forme les quais pour répondre, entre autres à l'augmentation du gabarit des véhicules sur les années à venir » précise Daniel Thébault responsable du service transports du TCO. Dans le cadre du programme de rénovation du secteur, une liaison piétonne va être percée à l'arrière de la gare pour rejoindre directement le centre-ville via la rue Leconte De Lisle. Les travaux qui devraient commencer en fin d'année se poursuivront tout au long de 2007.

## Environnement

### Nouveaux calendriers de collecte, mettez votre ancien calendrier à la poubelle

Le renouvellement des marchés de collecte des déchets entraîne des modifications dans les calendriers de ramassage. Depuis le 1<sup>er</sup> avril, il faut vous référer au nouveau calendrier que vous avez reçu dans votre boîte aux lettres (NDL : une version aimantée vous parviendra d'ici un mois). La principale modification concerne les bacs jaunes. Désormais vous ne les sortirez qu'une semaine sur deux. En effet, une étude réalisée par les médiateurs a permis d'observer que seulement 30 % de ces bacs étaient sortis toutes les semaines et que seuls 10 % d'entre eux étaient pleins. Des jours de ramassage étant prévus en remplacement des jours fériés, mieux vaut garder votre calendrier à portée de main. Il vous sera d'autant plus utile, que les jours de collecte des déchets végétaux et des encombrants ont également subi des changements et que le non-respect des jours de sortie de ces déchets (la veille de la collecte) est passible d'une contravention. Pour toutes informations, un seul numéro : **0 800 605 605** (appel gratuit à partir d'un poste fixe).

### Épreuve réussie pour le bac jaune

Démarrée en 2000 sur Le Port et La Possession, la collecte sélective s'est peu à peu étendue à l'ensemble des cinq communes du TCO. Le bilan 2005, première année où les communes sont couvertes en totalité, s'avère très encourageant. En effet, plus de 5 000 tonnes de déchets ménagers recyclables ont été recueillies dans les bacs jaunes et en déchèterie. 75 % d'entre eux ont été recyclés. Le message porté par les médiateurs de l'environnement semble avoir porté ses fruits, car chaque habitant a fait des efforts. « Notre objectif étant de collecter encore plus de déchets recyclables, les médiateurs vont faire un travail encore plus fin de sensibilisation, afin d'aider les usagers à trier au maximum et à minimiser les erreurs de tri », explique Emmanuelle Espérance du TCO.

### Rappel

Il faut donc tous ensemble

- continuer à trier nos déchets ;
- en les mettant dans la poubelle jaune,

### Mesures chocs contre le chik

Dans le cadre de la lutte contre le chikungunya, le TCO avait renforcé les fréquences de collecte des déchets végétaux et encombrants. « Nous sommes passés au moins une fois par semaine dans toutes les communes et avons multiplié par quatre nos moyens en faisant appel à des sous-traitants, » explique François Hazard, du service environnement du TCO. Quarante camions et tracteurs ont arpenté tous les jours le territoire. Les volumes collectés de déchets végétaux et d'encombrants ont augmenté de 40 à 50 %. Pour faire face à de telles quantités, les communes ont mené elles aussi des opérations d'enlèvement. Le TCO a réalisé également un important travail de nettoyage des dépôts sauvages.

### Réservez dès à présent votre bio composteur gratuit au 0800 605 605 ?

Si vous désirez faire votre compost vous-même, appelez le service environnement du TCO au **0 800 605 605** (appel gratuit depuis un poste fixe). Vous recevrez par la Poste une fiche de renseignements à remplir et à renvoyer. Un mois après, le TCO vous livre un composteur de 350 ou 700 litres, en fonction de la taille de votre jardin. Après, c'est à vous de jouer. Rassurez-vous, les opérations sont simples. Versez dans le composteur tous vos déchets végétaux et de cuisine (tontes de pelouse, feuilles, épluchures de légumes, coquilles d'œufs, marc de café...). Arrosez et remuez de temps en temps. Au bout de quelques semaines, le compost est prêt à être utilisé. Le bio composteur vous permet non seulement d'avoir un compost d'excellente qualité pour votre jardin, mais aussi de réduire considérablement le volume des déchets que vous mettez dans votre poubelle à ordures ménagères. Alors, n'hésitez plus, réservez votre composteur dès à présent !

- en déposant devant son habitation les déchets végétaux et les encombrants les jours de collecte
- en déposant le verre dans une borne à verre
- en utilisant l'une des sept déchèteries ou centres de propreté du territoire,
- respecter les calendriers de collecte
- sortir les déchets la veille du jour de collecte.

**Attention** : les déchets végétaux et encombrants ne doivent pas dépasser 2 m<sup>3</sup>.

## SAGE Ouest : Donnez votre avis



L'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Ouest vient de se terminer. Ce document fixe pour les 10 à 15 ans à venir les objectifs de gestion de l'eau sur la

côte Ouest. Il s'agit notamment de préserver la qualité des milieux aquatiques et des ressources tout en recherchant le meilleur équilibre possible entre tous les usagers de l'eau sur un territoire en plein essor.

Les principales orientations issues du SAGE sont les suivantes :

- Limiter les gaspillages et les pertes en eau afin de préserver l'adéquation entre les ressources et les besoins.
- Distribuer une eau potable de bonne qualité à tout le monde.
- Maîtriser les rejets dans les milieux aquatiques afin de réduire les apports de pollutions domestiques, industrielles et agricoles et stopper l'augmentation des teneurs en nitrates dans les eaux.
- Protéger, restaurer et mettre en valeur les milieux naturels remarquables que sont les récifs coralliens, l'Étang de Saint-Paul et la Ravine Saint-Gilles.

Le SAGE Ouest ne sera validé qu'après une large phase de concertation où la population est invitée à donner son avis sur les principes de gestion et le programme d'actions qui en découle.

La mise à disposition de l'étude auprès du public débute mi-avril pour une durée de 2 mois.

Les documents sont disponibles du 21 avril au 21 juin inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux :

- au siège du TCO au Port,
- dans chaque mairie des communes du TCO (Saint-Leu, Trois-Bassins, Saint-Paul, Le Port, La Possession).

Mai 2006

**Directeur de la Publication :**  
Christian Papoussamy

**Rédaction :** métis'

**Crédit Photographique :**  
Mozaikimages.com / TCO

**Mise en page :** Métis

**Impression :** Graphica

N°ISSN 1771-7582  
Dépôt légal : 3 206

 Papier Recyclé



TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST

B.P. 49 - 97 822 Le Port cedex  
Tél. : 02 62 32 12 12 - Fax : 02 62 32 22 22  
courrier@tco.re - www.tco.re